

ABONNEMENT.

Saumur :
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
En an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les Libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c.
Réclamés, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

19 Décembre 1882.

BULLETIN

Nous sommes menacés depuis quelque temps par l'Allemagne d'une guerre de tarifs. Nos hommes politiques ne s'en préoccupent guère ; ils sont indifférents à ces questions d'intérêt national qu'ils ne comprennent pas ; mais il est bon que notre industrie et notre commerce soient avertis, pour éviter une surprise que leur ménage peut-être M. de Bismark.

La Gazette de l'Allemagne du Nord a publié ces jours-ci la note suivante :

« Suivant une correspondance de Vienne, les Français ne manqueraient en ce moment aucune occasion de manifester leur antipathie pour les produits de l'industrie allemande. On ne fait plus en France aucune commande aux fabriques allemandes, malgré l'excellence « non surpassée » de leurs articles. Les négociants français s'adressent aujourd'hui aux fabricants autrichiens.

» Nous croyons le public allemand trop sensé pour se laisser influencer en pareille matière par des motifs politiques ; mais la politique allemande n'a pas l'habitude d'accepter tranquillement des faits tels que ceux que nous signalons. Nous apprenons qu'en conséquence le gouvernement allemand a l'intention de sortir de sa réserve en ce qui concerne l'échelle douanière, et d'élever les droits d'entrée, notamment sur les vins français mousseux et sur les articles de Paris.

Cette note est d'une arrogance rare et les faits qu'elle signale sont faciles à réfuter.

Si les consommateurs français, pour certains produits, s'adressent à l'industrie autrichienne, c'est qu'ils trouvent ses produits meilleurs ; et les dernières expositions ont prouvé que l'industrie autrichienne est de

beaucoup supérieure à l'industrie allemande, au double point de vue de l'art et de la qualité. Les Allemands ont beau dire que leurs produits ne sont pas « surpassés », c'est là une simple affirmation pour les besoins de leur cause, mais que nul n'acceptera les yeux fermés. Laissons-leur cette illusion naïve.

Seulement ils ont tort de parler d'hostilité et de parti pris, attendu que jamais l'industrie française n'a employé plus d'ouvriers allemands qu'à notre époque. Nous en avions déjà beaucoup avant la guerre de 1870, et l'on sait quels services ces ouvriers, qui connaissaient parfaitement la France, ont rendus à l'armée allemande.

Aujourd'hui leur nombre a presque doublé. On trouve partout, dans la région de Nord et de l'Est, des ouvriers allemands ; et les ateliers de Paris en comptent un contingent énorme. Nous pouvons en dire autant des employés dans le commerce et dans la banque. Beaucoup de maisons ont dans leurs bureaux des comptables et des scribes allemands, au préjudice des employés français.

Cette immigration si considérable prouve avec la dernière évidence que le commerce et l'industrie française ne repoussent pas de parti pris les Allemands. Nous trouvons même qu'on les accueille trop facilement et en trop grand nombre.

Maintenant on nous menace d'une élévation des droits de douane sur les produits français. Ceci est plus sérieux ; et nous croyons que toutes ces accusations n'ont été inventées que pour atteindre ce but économique.

Il y a là un danger imminent qui doit appeler l'attention vigilante de nos ministres, si ceux-ci sont capables de faire passer les intérêts nationaux avant leurs préjugés.

Une question que l'on oublie (trop depuis onze ans domine tout : c'est la situation économique que nous a faite le traité de Francfort.

Quand M. de Bismark a signé la paix, il savait bien quels préjugés régnaien en France depuis les fatals traités de 1860 : il

savait que tous nos traités de commerce étaient conclus avec le libre-échange pour base ; il en a profité pour introduire dans le traité de Francfort une clause qui nous lie les mains vis-à-vis de l'Allemagne.

D'après ce traité, nous devons à l'Allemagne le traitement de la nation la plus favorisée. Il faut partir de là si l'on veut discuter et régler toutes les questions économiques. Du moment que nous concéderons à une nation européenne tels ou tels droits, l'Allemagne ipso facto devra en bénéficier.

M. de Bismark pourra donc frapper de tarifs nos produits à la frontière, sans que nous puissions réclamer ou user de représailles, si nous avons concédé la franchise à d'autres pays.

Nous l'avons dit bien souvent, et nous le répétons encore : à partir de la paix de Francfort, notre situation économique a changé. Des conditions fort dures nous ont été imposées qui auraient dû, si nous avions eu des ministres clairvoyants, faire modifier tout notre système de traités de commerce. Nous pourrions encore, avec du bon sens, parer aux dangers qui nous menacent et rendre vaines les augmentations de tarifs que l'Allemagne nous annonce.

Le fera-t-on ? Nous en doutons fort, avec les ministres qui nous gouvernent et les Chambres qui ne comprennent aucune question étrangère.

LA

CONFISCATION DES CHEMINS DE FER.

Se rendant à l'évidence, les faiseurs ont renoncé à la question du rachat des chemins de fer.

Mais comme ils ne sauraient se résigner à l'idée de perdre les profits qui devaient découler de l'organisation d'une société fermière au capital de plusieurs centaines de millions, ils ont changé de batteries. Et, cette fois, ils menacent la France commerciale et industrielle d'un danger plus grave encore.

Ils veulent : 1° — avec les lignes nouvelles à construire et avec certains tronçons à leur convenance dont ils exproprieraient les grandes Compagnies, — constituer un troisième réseau.

Ils veulent : 2° remanier les tarifs et les abaisser de telle sorte que les grandes Compagnies se trouveraient fatalement entraînées à la ruine.

Exproprier certains tronçons principaux des grandes Compagnies, c'est une question inutile à discuter, car ces expropriations coûteraient si cher à l'État que cela équivaldrait à un rachat ; et le Trésor est dans l'impossibilité de faire face à cette dépense.

En ce qui concerne les tarifs, qu'a dit M. Tirard lui-même ?

Il a déclaré que la situation du budget ne permettait aucun dégrèvement d'impôts.

Or, quelle est la charge écrasante qui pèse sur les grandes Compagnies et, par conséquent, sur le public, — charge, du reste, qui arrête dans d'immenses proportions l'essor du mouvement des voyageurs ?

C'est l'impôt de 23/0 que l'État a établi pour la contribution de guerre, impôt qui rapporte au Trésor 83 millions.

Or, si l'État persiste à maintenir cet impôt si funeste à nos transactions commerciales, comment les grandes Compagnies pourraient-elles, de leur côté, abaisser leurs tarifs ?

Comment ! vous ne pouvez, pour sauver le budget de l'État, diminuer en rien un impôt aussi lourd, et vous voulez que les grandes Compagnies abaissent quand même leurs tarifs, c'est-à-dire se ruinent !

Mais il vaudrait mieux dire tout de suite que la troisième République entend appliquer aux grandes Compagnies la confiscation des biens, comme fit la première République au clergé, mais avec cette différence que la confiscation appliquée aux grandes Compagnies jetterait la France dans un désastre.

Ce ne serait plus, en effet, un vol particulier ; ce serait un vol fait à la nation, puisque c'est dans la petite épargne surtout que se trouvent les actions et les obligations des

2 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

NUIT DE NOËL

CONTE INÉDIT

Marianne effaça vivement une larme qui coulait sur sa joue et chercha une contenance. Il y avait là les enfants, et elle ne voulait pas qu'ils crussent à quelque chose de grave ; puis, qui sait ! il n'y avait peut-être rien, les hommes sont si bêtes quand ils boivent.

— Il aura eu une contrariété, se dit-elle, et il se sera monté la tête ; il va godailler un peu ce soir pour s'étourdir, mais demain il n'y paraîtra plus.

Elle coucha les enfants, rangea son couvert et reprit son ouvrage. Mais c'était plus fort qu'elle, elle songeait toujours aux vilaines paroles du forgeron. Pourquoi cette haine contre les bourgeois ? Qu'est-ce qu'ils lui avaient fait les bourgeois ? M. Hennetier, le principal patron de la fabrique, était un bourgeois ; cependant, tous les ouvriers jusqu'à présent avaient reconnu qu'il avait toujours été bon et juste.

Mais des rentes à tout le monde, cela ne se pouvait pas ; d'autant plus qu'on assurait que sa fortune personnelle n'était pas très-élevée. C'était

d'ailleurs l'ancien contre-maitre qui, par son travail et son intelligence, était arrivé là.

III

La grève.

Jacques rentra dans le milieu de la nuit, il n'était pas ivre comme Marianne l'avait craint, mais très-surexcité et ne parlant rien moins que de mettre le feu à la fabrique et de quitter la ville.

Le lendemain il ne parut pas se radoucir, à peine fit-il quelques rares apparitions, et traîna toute la journée. Le soir, Marianne, accoudée à sa fenêtre, vit bien qu'il y avait quelque chose dans l'air. Les ouvriers se réunissaient par groupes, ils se promenaient avec agitation, beaucoup discutaient en pleine rue. Le surlendemain, Jacques, ce qui ne lui arrivait jamais, fit le lundi. Le mardi il retourna à la fabrique, mais ce fut avec toutes les peines du monde et après des larmes et des supplications de Marianne.

Le jeudi il dit :

— Nous n'irons pas jusqu'au bout de la semaine. Le vendredi, en effet, il revint l'air triomphant et jeta dans un coin son sac d'outils.

— Ça y est, dit-il.

— Quoi donc ? s'écria Marianne effarée.

— La fabrique à l'index.

— Comment, à l'index ?

— Oui, défense d'y pénétrer ; le premier de nous

autres qui en franchira la porte, on lui fera son affaire.

— Et de quel droit ?

— C'est la grève.

— La grève ! répéta Marianne, qui frissonna à ce mot sinistre. Alors, tu ne vas plus travailler, tu ne vas plus rien toucher. Mais qu'est-ce que nous allons devenir ? comment allons-nous vivre ?

— Oh ! sois tranquille, répondit le forgeron, un peu inquiet au fond, nous avons des fonds, nous allons recevoir deux francs par jour.

— Deux francs et quatre enfants !

— Ah ! ça, c'est pas l'affaire des chambres syndicales, dit le forgeron en riant.

— Oui, mais c'est la nôtre, fit Marianne, et je ne veux pas que mes enfants meurent de faim.

— Tu as des économies.

— Et après ?

— Ah ! tu m'embêtes, tu passeras les nuits, faut que l'ouvrier arrive à la fin, c'est assez de misère comme cela.

— De la misère avec ce que tu gagnes, dit Marianne ; tiens, regarde : dans la maison, il y a au premier un ménage ; l'homme seul travaille et a une place de dix-huit cents francs.

— Eh ! mais, dix-huit cents francs !

— Cela fait cinq francs par jour et tu en gagnes le double.

— Tiens, c'est vrai.

— Eh bien ! ces gens-là ont trois enfants, et quand tout cela sort, c'est mis comme des princes.

— Oui, mais ça ne mange pas.

— Tu veux dire que ça ne boit pas. Eh bien, ils trouvent le moyen de se promener le dimanche, d'aller une fois ou deux dans l'année au théâtre, de recevoir quelques personnes, bref, ils ont l'air à leur aise, et ils ne se plaignent pas.

— Ah ça ! s'écria le forgeron, ébranlant la table d'un coup de poing formidable, est-ce que tu vas me comparer à ce gratte-papier, à cet espèce de blanc-bec, est-ce que c'est des hommes ? Ça n'a pas seulement de métier, c'est bon à rien ; gratter du papier, la belle affaire ! Tous ces gens-là c'est un tas de fainéants, des bourgeois, et il n'en faut plus.

Marianne comprit qu'il n'y avait rien à répondre. Jacques n'était plus le même depuis quelque temps, il ne s'enivrait pas précisément, mais il était toujours entre deux vins, et un rien excitait sa colère. Ce fut bien pis quelques jours après, et si l'épouse était résignée, la mère se demanda avec terreur si la vie en commun allait pouvoir se continuer. Il ne travaillait plus, et ses journées se passaient au cabaret, quand il n'y donnait pas une partie de ses nuits. Lui, si doux pour sa femme autrefois, n'avait plus que des regards farouches à son adresse, et quant à ses enfants qu'il aimait tant, il ne les regardait même plus. Puis il devenait dur, méprisant, prenait des airs canailles, et n'avait

grandes Compagnies. — car, tant qu'elles n'ont pas été menacées, leurs titres étaient en placement aussi sûr que la rente française.

Chronique générale.

Depuis que nous sommes en République, chaque ministre de l'instruction publique a rêvé de laisser une trace de son passage.

Nous devons à l'avant-dernier grand-maître de l'Université, M. Paul Bert, la garde nationale infantile; voici la grande pensée de son successeur Duvaux :

Suppression des grandes vacances annuelles des lycées, qui seront remplacées comme il suit : dix jours au premier de l'an, un mois à Pâques et un mois à la fin de l'année scolaire, c'est-à-dire en août.

Le général Pitié s'est rendu dimanche matin au ministère de la marine, au nom du Président de la République, et a conféré avec l'amiral Jauréguiberry.

La note officielle annonçant que les bruits de la démission du ministre de la marine étaient sans aucun fondement, pourrait bien à son tour être inexacte.

Le gouvernement se préoccupe de nouveau et très-vivement de l'état des esprits dans les centres ouvriers et croit nécessaire de prendre de grandes précautions.

On nous assure que l'ordre a été donné de renforcer les troupes qui protègent, contre l'éventualité d'un coup de main, la manufacture d'armes de Châtelleraul.

(Tablettes.)

Le général Menabrea, écrit-on de Rome, paraît décidé à ne pas rester longtemps à son nouveau poste, à l'ambassade de Paris.

Tandis que ses vues à l'égard du gouvernement français sont toutes de conciliation, le Quirinal voudrait au contraire lui imposer une politique de taquineries et d'opposition à laquelle il ne se résignera pas.

La *Paris* dit, à propos de l'accident de Ville-d'Avray :

« Une nouvelle version de l'accident de M. Gambetta circule aujourd'hui et semble mériter un certain crédit. La scène de Ville-d'Avray ne serait, paraît-il, qu'une répétition de celle qui se déroula d'une façon si tragique pour M^{lle} Feyghine. C'est en voulant arracher des mains de M^{lle} X. le revolver qu'elle tournait contre elle que M. Gambetta aurait reçu la blessure que l'on sait.

» Ajoutons que l'état de M. Gambetta n'est point du tout satisfaisant; les intimes du Maître sont tristes et cachent difficilement leurs craintes.

Par contre, le *Voltaire* dit que la guérison de M. Gambetta se complète très-rapide-

ment; qu'il a reçu, vendredi, plusieurs de ses amis à déjeuner et a fait ensuite une promenade.

Mariages libres. — Un de nos confrères du *Figaro* a entendu parler, dans les couloirs de la Chambre, d'un incident tout à fait imprévu :

M^{lle} Reclus sœurs, désolées de tout le bruit qui s'est fait autour de l'union libre exigée par leur père, auraient l'intention de faire à M. Elisée Reclus les sommations respectueuses exigées par la loi, et de s'unir à nouveau, mais par devant M. le maire, cette fois.

La sûreté générale a envoyé de nouveaux agents à Lyon pour être mis à la disposition de la préfecture du Rhône.

On parle : d'un complot qui aurait été découvert tout récemment, et qui devait éclater au moment de la condamnation des accusés de Montceau-les-Mines; de la découverte d'une importante réserve de dynamite; enfin de nombreuses arrestations, non seulement à Lyon, mais à Saint-Etienne, à Mâcon et à Chalon, qui doivent être opérées.

Il est à remarquer qu'au moment où nous approchons de la fin de l'année, la plupart des ambassadeurs ou ministres plénipotentiaires quittent Paris, les uns après les autres, pour aller rendre leurs devoirs à leurs souverains.

Autrefois, c'était le contraire qui se passait, car tout le corps diplomatique au grand complet tenait à honneur d'être présent à Paris pour aller assister à la réception du 1^{er} janvier, aux Tuileries.

Les chargés d'affaires et les secrétaires de légation représenteront leur gouvernement à la réception du Président de la République.

N'est-ce pas une preuve explicite du peu de cas que l'on fait à l'étranger du gouvernement actuel et de son chef ?

Des poursuites vont être exercées contre M^{lle} Paule Minck pour le discours révolutionnaire et provoquant à la guerre civile qu'elle a prononcé dernièrement à Nevers, dans une réunion publique.

L'ordre a été donné hier matin par M. Fallières.

LES ENNEMIS DE LA PEINE DE MORT.

On a pincé à Trieste un jeune gredin, étudiant polonais, qui s'amusait à dynamiter ses concitoyens et ses professeurs, qui ne devaient pas être flattés d'un pareil élève. Ses camarades s'adressent à M. Victor Hugo pour qu'il demande la grâce de ce misérable à l'empereur d'Autriche. Dans leur lettre, ils disent ceci à Victor Hugo :

« L'échafaud peut éteindre, dans quelques heures, une jeune existence, Ober-

dank, étudiant d'une université italienne, apôtre de l'humanité, ennemi comme vous de la peine de mort. »

Voilà une bonne plaisanterie : Oberdank, ennemi de la peine de mort pour lui, c'est possible, mais à coup sûr pas pour les autres.

D'ailleurs, nous reconnaissons que M. Hugo est un ennemi de la peine de mort dans le même goût qu'Oberdank. En effet, M. Hugo ne veut pas qu'on tue les assassins des rois, mais il pousse à l'assassinat des souverains. C'est lui qui a écrit ce fameux vers, provocation directe à l'assassinat de Napoléon III :

Tu peux tuer cet homme avec tranquillité.

Une grande infortune littéraire.

Personne n'a oublié la situation lamentable et poignante dans laquelle tomba tout à coup Lamartine au milieu de l'éclat qu'il avait jeté.

Une pareille infortune littéraire se renouvelle de nos jours, sous nos yeux : après le grand poète, le grand romancier Paul Féval !

Oui, Paul Féval est pauvre, Paul Féval se trouve aussi ruiné sur ses vieux jours !

Mais quelle différence dans le malheur des deux illustres contemporains !

Lamartine avait conservé la santé, Paul Féval l'a perdue !

Lamartine finit devant des créanciers; Paul Féval, devant sa famille : une femme, huit enfants, dont il était le pain, l'éducation, l'avenir !

Instruits de cet état de choses, quelques journaux ont eu la bonne inspiration de prendre sous leur patronage les œuvres de Paul Féval, et d'en recommander chaleureusement la vente auprès du public. Nous nous faisons un devoir de nous joindre à cette initiative, avec la conviction que nos lecteurs sont tous d'avance de cœur et d'âme avec nous.

Nous sommes heureux d'ajouter que l'éditeur, M. Victor Palmé, s'est hâté de payer lui-même d'exemple. Sollicité par un groupe d'amis de l'auteur de faire quelques concessions sur le prix des *Oeuvres complètes* de Paul Féval, il a consenti à le réduire considérablement.

Les quarante et un volumes, dont le prix est, broché, chacun 3 fr. et 4 fr. relié, seront abandonnés par l'éditeur aux conditions suivantes :

Brochés : 400 fr., au lieu de 423 fr.; reliés : 445 fr., au lieu de 464 fr.

Le paiement pourra se faire en 4 fois, par 25 fr.

En les achetant, vous aurez placé dans votre bibliothèque un auteur qui est l'une des gloires de la littérature française, et surtout vous aurez écarté l'angoisse qui menace à la dernière heure d'en vahir son foyer.

C'est donc là une façon digne et honorable d'accomplir une bonne œuvre, et nous espérons que dans ce beau pays de France,

ce n'est jamais en vain qu'on fait appel aux gens de cœur.

Adresser les demandes à M. Victor PALMÉ, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

REVUE FINANCIÈRE.

La situation du marché s'est encore aggravée la semaine dernière.

La discussion du budget au sein de la Chambre des députés a provoqué des explications qui ont mis en relief et presque à jour le mauvais état de nos finances.

Le public a donc pris peur et exagéré à tort l'importance des déclarations pessimistes faites à ce sujet, notre pays est assez riche et assez vaillant pour arriver vivement à se remettre d'un moment de gêne.

Quoi qu'il en soit, on a vendu, et en grande quantité; les rentes sont donc en baisse nouvelle sur la huitaine précédente.

De 80.47 le 3 0/0 est venu à 79.70; l'amortissable a perdu 97 centimes à 80.20; la baisse sur le 5 0/0 a été de 55 centimes, cours de 114.42.

Les fonds étrangers se sont également ressentis de la mauvaise disposition de la place qui, disons-le, se trouve partagée par toutes les places étrangères.

C'est ainsi que le Turc a fléchi au-dessous de 42 francs à 41 fr. 60 et que l'Égypte 6 0/0 reste à 354.50 au lieu de 367.50.

L'on comprend que dans les conditions actuelles le marché de nos sociétés de crédit ait été fort calme et que les cours soient en réaction sensible sur la semaine dernière.

Malgré un bilan à peu près satisfaisant, puisqu'il indique une diminution dans l'encaisse de 3 millions en or et de 5 millions en argent, l'action n'a pas perdu moins de 60 fr. à 5,390 sur la Banque de France.

Sur la Banque de Paris, la réaction a été de 40 francs, cette valeur reste à 1,035.

Le groupe des valeurs du Crédit Foncier de France a été assez ferme. Cet établissement est le seul dont les opérations ne soient pas ralenties pendant cette période de crise financière. Cela tient à la nature même de ses affaires qui n'ont rien de commun avec les opérations de banque et les spéculations de bourse.

Le Crédit Foncier se borne à faire des prêts sur hypothèque.

La Compagnie Foncière de France et d'Algérie auxiliaire du Crédit Foncier présente les mêmes avantages, on peut donc lui prédire un grand avenir. Le cours actuel de 480 sera de beaucoup dépassé.

Les Magasins Généraux de France et d'Algérie sont également une excellente valeur à 515.

La Banque Centrale de Crédit a eu peu de transactions, mais on achète en vue d'une reprise possible.

Le Lyonnais reste à 560, sans grand changement. La Banque Parisienne, offerte à 470, ne peut définitivement reprendre le pair.

Le groupe du Suez a été très-agité. L'action, de 2,395, est tombée à 2,260. La Délégation, de 1,290 à 1,260.

En actions Panama, il y a eu de bons achats à 482.50.

Le marché des actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer a souffert également de l'abandon dans lequel l'ont laissé l'épargne et la spéculation. De 1,580, le Lyon a été ramené à 1,560. L'Orléans, qui restait à 1,260, n'était plus samedi qu'à 1,242.50.

Chronique militaire.

PROVENANCE DES BLÉS POUR LE SERVICE MILITAIRE.

Voici une circulaire ministérielle datée du 14 décembre et adressée aux commandants de corps d'armée :

plus que des paroles injurieuses et menaçantes à la bouche.

Marianne pleurait quand elle était seule, car c'était surtout l'avenir qui l'effrayait. L'argent ne venait plus, et ses petites économies, si péniblement amassées, s'en allaient tous les jours. Il avait fallu vendre une obligation de chemin de fer, un tout petit papier dont elle était si fière. Le linge, les vêtements, tout prenait le même chemin; il avait fallu vendre la belle pendule dorée, la commode et jusqu'aux jouets et aux livres des petits, un jour qu'ils avaient faim.

Il faut dire qu'elle-même ne gagnait plus rien. Outre que l'ouvrage était arrêté dans la ville depuis cette maudite grève, les gens qui la recevaient lui avaient depuis quelque temps fermé leur porte au nez.

— On ne donne pas à travailler à la femme d'un gréviste, lui avait-on répondu.

Elle avait rentré ses larmes et avait eu, elle aussi, un mouvement de colère. Était-ce sa faute à elle ce qui arrivait, était-ce surtout la faute de ses pauvres petits enfants, qui, si cela continuait, allaient se trouver sans ressources? Non, mais c'était la lutte, la guerre entre les classes. Quel affreux malheur que les hommes ne puissent pas s'entendre et s'aider plutôt que de se battre et de se haïr.

IV

Placards séditieux.

Un soir, Jacques se glissa sourdement, comme un voleur, dans l'escalier de sa maison et entra furtivement. Il était pâle, le visage bouleversé, l'œil hagard, et c'est d'une voix balotée qu'il appela Marianne.

— Je suis poursuivi, dit-il, je suis venu jusqu'ici pour te prévenir et que tu partages avec moi ce que tu as d'argent, car il faut que je me sauve.

Elle se jeta à son cou :

— Qu'as-tu donc fait ?

— Oh ! rien, des bêtises, collé des affiches sur les murs, ils appellent ça des placards séditieux.

— Et tu dis que tu es poursuivi ?

— Oui, ils veulent m'arrêter, j'ai pas peur de la prison, mais c'est égal, c'est embêtant, j'aime pas payer pour les autres.

— Et tu ne fais que cela, cependant, Jacques, car tu as l'esprit faible et tu te laisses entraîner.

— Ils disent que c'est la révolution.

— Oui, et ils feront de toi un insurgé. Ils t'amèneront à faire le coup de feu, ils seront députés ou ministres, et toi, on te mettra les menottes et on t'enverra mourir à cinq mille lieues d'ici, si on ne t'a pas fusillé contre un mur. Tu as bien tort, Jacques, de te laisser monter la tête comme cela, les femmes voient plus loin que vous, allez... parce

qu'elles sont mères.

Et, tout en pleurant et en parlant, elle avait à la hâte roulé un paquet de hardes, et embrassant Jacques, le tenait longtemps pressé sur sa poitrine, lui mit deux pièces de cent sous dans la main, peut-être les deux seules qui restaient dans la maison.

— Ne t'en vas pas encore, dit-elle, je veux que tu voies les enfants.

Mais un bruit s'entendait dans l'escalier, des chuchotements d'hommes qui montaient en étouffant le bruit de leurs pas.

— Les agents ! cria Houdaille, oh ! les canailles ! Adieu, pas de temps à perdre, et as pas peur, ils ne m'auront pas !

Il ouvrit brusquement la porte, et dégringola l'escalier, les poings en avant, et avec une rapidité si vertigineuse, que les pauvres diables, qui le poursuivaient en effet, n'y virent que du feu, et en furent pour la longue course inutile et terrible qui suivit.

Marianne respira, il était sauvé. Sauvé, oui, mais qu'allait-il devenir ?

Et une partie de la nuit elle resta le visage collé contre la vitre, frissonnant aux moindres bruits du dehors, et croyant toujours le voir apparaître. Un moment la sueur se glissa sur son front, et la terreur la cloua derrière le rideau : c'était de la troupe qui tournait l'angle de la rue et passait sous ses

fenêtres. Tout un bataillon d'infanterie, le commandant en tête. Et quand le bruit des pas se fut éteint dans le silence glacé de la nuit, ce fut le tour de la cavalerie dont les sabots des chevaux sonnaient sur le pavé durci qu'éclairait un rayon de lune. C'étaient des dragons, la tête basse, enveloppés dans leurs manteaux gris et le sabre au poing.

(A suivre.)

EUGÈNE MORET.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

ÉTRENNES 1883

Offrez à vos amis un abonnement à la *Lanterne d'Arlequin*. Il vous sera concédé à 6 fr. au lieu de 8, et à 5 francs seulement si vous êtes abonné à notre journal. Envoyez, en ce cas, une bande et un mandat de 5 fr. Ce cadeau vous profitera de toute manière. Il vous vaudra la reconnaissance du journaliste, et vous aurez contribué à propager les bonnes doctrines dont Arlequin est le spirituel et courageux défenseur.

Sommaire du n^o 90 : Les inondations. Un coup de revolver. La dent gâtée. Les Invalides. Tousjours la guerre à la croix. Le Crucifix. La décoration d'Andrieux. Les députés royalistes et le budget. Malades, dépêchez-vous de guérir. Un poète d'outre-tombe. La cour du roi Pétard.

« Mon cher général,

Mon attention a été appelée sur ce que, lors de certaines adjudications de fournitures de blé effectuées pour le service militaire, les services locaux avaient cru devoir limiter les achats à certaines provenances de grains exotiques, ce qui entraînait, comme conséquence, l'exclusion des blés indigènes.

Je vous prie de rappeler à qui de droit, qu'en principe, et conformément aux instructions en vigueur (voir spécialement les circulaires ministérielles des 23 janvier 1879 et 9 juillet 1880, *Journal militaire officiel*, 2^e semestre 1880, page 13), on doit admettre, aux adjudications de fournitures pour le département de la guerre, les blés et autres grains de toute provenance, indigène ou exotique, pourvu qu'ils réunissent les conditions générales de qualité exigées, spécialement en ce qui concerne le poids spécifique des grains à livrer.

Par suite, les avis au public relatifs aux adjudications dont il s'agit ne doivent jamais spécifier la provenance, soit indigène, soit exotique des grains à admettre en livraison.

Je vous prie de veiller à ce que l'on se conforme toujours à ces recommandations.

» BILLOT. »

Voilà le légendaire gant de coton blanc du trouper rétabli, avant, d'ailleurs, que la mesure prise par le général Farre, ordonnant sa suppression, ait été exécutée.

Le ministre de la guerre vient, en effet, d'arrêter les dispositions suivantes :

1^o Les décisions des 27 juillet et 27 septembre 1881, portant suppression du gant de coton blanc à dater du 1^{er} janvier 1883, sont abrogées.

2^o Les caporaux et soldats des troupes à pied feront usage, dans les conditions antérieures, des gants en coton d'un modèle nouveau :

3^o Pour les sous-officiers, le gant sera en peau et du modèle attribué aux troupes à cheval.

Les corps intéressés seront ultérieurement pourvus de modèles types pour les achats à effectuer.

TUNISIE.

RÉPARTITION DES TROUPES AU 15 DÉCEMBRE.

Division du Nord.

4 ^e zouaves, Tunis.	
29 ^e bataillon de chasseurs, Ain-Draham.	
Bataillon du 14 ^e de ligne, Tunis-Gabès.	
77 ^e — Tunis-Gabès.	
18 ^e — Is Goulette.	
25 ^e — la Goulette-El-Aïacha.	
83 ^e — Hammam Lif.	
87 ^e — Zaghuan.	
6 ^e — Bizerte.	
128 ^e — Tébouba.	
92 ^e — Béja.	
122 ^e — le Kef.	
20 ^e — Téboursouk.	
143 ^e — Souk-el-Djemina.	

Division du Sud.

27 ^e bataillon de chasseurs, Kairouan-Sousse.	
Bataillon du 19 ^e de ligne, Sousse-Sidi el Hani.	
33 ^e — Sousse-Sidi el Hani.	
43 ^e — Sfax-Gafsa.	
46 ^e — Sfax-Sidi Aïch.	
48 ^e — Sfax-Gafsa.	
125 ^e — Gafsa-Oued Gilma.	
38 ^e — El Aïacha.	
115 ^e — El Aïacha.	
101 ^e — Gabès.	
119 ^e — Gabès.	
107 ^e — Djerbah.	
137 ^e — Maharès.	

Il reste en outre en Tunisie trois ou quatre autres bataillons, mais qui doivent être rapatriés incessamment.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Après nous avoir laissé quelques jours de répit, la pluie a recommencé avec une nouvelle intensité. C'est à désespérer d'avoir désormais du beau temps.

Depuis hier soir, cependant, le baromètre a remonté.

La Loire, à Saumur, reste à 2^m 95 à l'échelle du pont Cessart.

OBSERVATOIRE DES CORBIÈRES

DU 10 DÉCEMBRE.

Avertissement agricole. — Vers le 15, et surtout du 17 au 19 de ce mois, de grands troubles atmosphériques, avec abondantes chutes d'eau, sous forme de pluie et de neige, et vents parfois impétueux et glacés, pourront franchir nos régions méditerranéennes en nous servant des versants de l'Atlantique. Encore, les plus forts mauvais temps peuvent aller se concentrer en dehors du littoral N., N.-O. et O. de la Méditerranée, qui cependant recevra aujourd'hui, et surtout par la suite, de plus grandes éclaboussures des bourrasques océaniques.

STUBLEN (des Corbières).

On lit dans l'Etoile :

« Nous avons annoncé que M. le curé de Coutures avait fait appel du jugement dont il avait été frappé par le Tribunal correctionnel de Saumur; le procureur avait de son côté fait appel a minima.

» La Cour vient de rendre son arrêt dans cette affaire.

» La Cour, écartant le délit d'outrages à un agent administratif, s'est bornée à retenir celui d'injures à un particulier. En conséquence, l'amende de 25 francs, infligée par le Tribunal correctionnel de Saumur, a été réduite à 16 francs.

» Piteux succès pour l'appel a minima du procureur général. »

UN SCANDALE MANQUÉ.

Nous lisons dans la *Gazette de Châteaugontier* :

« Mercredi, de nombreuses affiches apposées sur les murs de notre ville annonçaient pour le lendemain jeudi, au théâtre, une conférence d'un certain M. Louis Sterlin, prêtre républicain indépendant. Le sujet à traiter était celui-ci : *Eglise et Démocratie, ni Concordat ni Séparation*. (Prix d'entrée : 50 c. pour les cavaliers et gratuit pour les dames. Ne dirait-on pas l'annonce d'un bal de barrière?) — Le journal de la rue Dorée, flairant là un scandale, battait avec empressement, cette fois encore, la grosse caisse, et, dans son numéro de jeudi, recommandait chaleureusement au public la conférence et le conférencier.

» Mais Louis Sterlin, ancien curé de Plainville, aujourd'hui prêtre détroqué, avait compté sans un créancier impitoyable qu'il devait rencontrer à Châteaugontier. Aussi, à peine était-il débarqué dans notre ville, qu'il recevait la visite d'un huissier réclamant, au nom du créancier, le montant de la dette.

» Impossible de nier. Il fallut reconnaître le bien fondé de la demande, mais Louis Sterlin confessa qu'il ne pouvait payer. En même temps, un avoué adressait à l'autorité judiciaire une requête à l'effet d'obtenir, en cas de non paiement, la saisie, tant du produit de la recette de la soirée que de tous les bagages du conférencier-voyageur.

» Le but principal de la conférence, la recette à palper, ne pouvant plus être atteint, M. Louis Sterlin n'avait, dans ces conditions, qu'un parti à prendre : déguerpir au plus tôt; c'est ce qu'il fit et fit bien. Dès quatre heures, accompagné de l'huissier, il se rendait à la gare et, tout confus de sa mésaventure, quittait notre ville sans labour ni trompette.

» Le soir, un certain nombre de curieux se rendirent au théâtre où ils trouvèrent naturellement porte close.

» Nous souhaitons à ce nouveau et intéressant protégé du journal de la rue Dorée, partout semblable succès. »

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS. — Le *Journal de Maine-et-Loire* annonce que la Direction prépare pour samedi une reprise étincelante de *La Fille de M^{me} Angot*.

En outre des directeurs de théâtre d'Angers et de Châteauroux, celui d'Oran vient également d'abandonner sa troupe, faute de ressources pour continuer son exploitation.

CATHÉLINEAU EN ANJOU.

Nous lisons dans le *Royaliste* :

« On nous écrit que depuis quinze jours, toute la gendarmerie de la partie de l'Anjou comprise dans la Vendée militaire est sur

pied. Il s'agit en effet de découvrir les fils du fameux complot royaliste. Et on espère enfin, après mille tâtonnements, être sur la bonne piste. Nous avons raconté le petit séjour fait récemment au Pin-en-Mauges, berceau de sa famille, et dans les environs, par le brave général de Cathelineau. Le gouvernement se dit aussitôt : Si Cathelineau vient en Vendée, c'est évidemment parce qu'une prise d'armes est proche, et il a aussitôt donné l'ordre à la gendarmerie de se mettre en campagne. Deux gendarmes de Beaupreau, nous écrit-on, se sont rendus au Pin-en-Mauges et ont interrogé le maire, un brave cultivateur nommé Verger.

» Ils lui ont demandé dans quel but était venu Cathelineau, ce qu'il avait fait ou dit, quelles personnes il avait vues, etc., etc. Nous croyons savoir que le maire a été indigné du rôle de délateur qu'on lui proposait, et qu'il a renvoyé les gendarmes à des occupations plus dignes de leur uniforme. Ceux-ci ont alors été trouver l'adjoint, qui les a traités de même.

» De semblables investigations auraient été faites dans les diverses localités visitées par le petit-fils du *Saint de l'Anjou*, de telle sorte qu'on peut dire que sous la République il n'est pas permis de voir paisiblement ses parents et ses amis, pour peu qu'on porte un nom illustre. »

Mardi dernier ont eu lieu, à Ligugé (Vienne), les obsèques du R. P. Carlian, de l'ordre de Saint-Benoît. Ancien capitaine d'infanterie, le P. Carlian était officier de la Légion d'Honneur, décoré de la croix de Mentana, de la médaille de Crimée, etc. Il avait quitté l'armée après la douloureuse campagne de 1870 et était venu demander au cloître le repos et le calme qu'il avait certainement bien gagnés. Mais il avait compté, hélas ! sans la République dont les agents sont venus un matin l'arracher brutalement à la retraite qu'il s'était choisie. Aujourd'hui du moins il peut, à l'abri de nos passions politiques, prier en paix pour cette France, qu'il avait vaillamment servie avec son épée. (*Courrier de la Vienne*.)

M. le colonel en retraite Nicot de Villemain, ancien commandant du 144^e de ligne, vient de mourir à Nice.

Il avait fait partie, lors de la dernière guerre, de l'armée de Metz; après la capitulation, il préféra déchirer son drapeau que de le rendre à l'ennemi; il en distribua les morceaux aux officiers de son régiment et garda pour lui la cravate dont il ne se sépara jamais, la portant toujours sur son cœur.

NOTRE PROCHAIN FEUILLETON.

Nous touchons à une époque de l'année où il est d'usage d'offrir des présents à ceux que l'on aime. Si l'*Echo Saumurois* n'a pas toujours eu la bonne fortune de pouvoir agir de même envers ses amis, les lecteurs assidus de cette feuille, toujours désireux de leur plaisir et de les tenir au courant, autant qu'il est possible, non-seulement des nouvelles locales offrant quelque intérêt, mais de toutes les préoccupations qui agitent, troublent, effraient même le monde politique et financier, cette fois, en échange des encouragements, des marques de sympathie dont le témoignage lui est si précieux, notre journal va présenter à ses fidèles abonnés de véritables étrennes.

Nous sommes, en conséquence, heureux d'annoncer la très-prochaine publication dans nos colonnes d'une charmante nouvelle tombée de la plume de M^{lle} Marthe Lachèse, auteur connue et aimée des Saumurois qui sont loin d'avoir oublié les agréables moments qui leur ont été procurés par la lecture pleine d'attraits de la *Pupille de Salomon* et du *Mariage de Renée*.

LA DETTE DES ROBERT est une digne sœur de ses aînées. M^{lle} Lachèse regarde d'un peu près les souffrances de la vie, le creuset où s'épure l'or destiné par la main divine à former les fleurons de la couronne éternelle; mais, dans ces quelques pages pleines de cœur, on retrouve tout le charme du talent de l'écrivain prêtant à ses principaux héros les sentiments aux nuances si délicates qui l'animent elle-même.

La *Dettes des Robert* succèdera donc immédiatement à quelques petits feuilletons d'actualité que nous publions cette semaine,

et, tout en remerciant M^{lle} Lachèse de nous permettre ainsi de jeter quelque charme au milieu des longues soirées d'hiver, nous sommes assurés que nos lecteurs apprécieront, comme nous venons de la faire, les étrennes que nous leur avons choisies avec un si réel plaisir.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 17 décembre 1882.

Versements de 114 déposants (24 nouveaux), 30,464 fr. » c.
Remboursements, 26,682 fr. 06 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes et de Saint-Lambert-des-Levés.

Marché de Saumur du 16 Novembre

Blé nouveau (Ph.)	19	Huile de noix	50	150
From. 1 ^{er} q. (Ph.)	19	Graine treffe	50	—
Froment (Ph.)	77	— lin	70	—
Halle, moyenn.	77	— luzerne	50	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	70075
Orge	65	—	780	70075
Avoine h. bar.	50	Paille	780	35
Fèves	75	Amandes	50	—
Pois blancs	80	Cire jaune	50	190
— rouges	80	Chanvres 1 ^{er}	—	—
Colza	65	— qualité (54 k. 500)	—	—
Chenevis	50	— 2 ^e	—	—
Farine, culas	157	— 3 ^e	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1881, 1 ^{er} qualité	1 ^{er}	160 à 170
Id. 1881, 2 ^e id.	2 ^e	170 à 200
Ordin., envir. de Saumur, 1881, 1 ^{er} id.	1 ^{er}	140 à 150
Id. 1881, 2 ^e id.	2 ^e	150 à 160
Saint-Léger et environs, 1881, 1 ^{er} id.	1 ^{er}	160 à 170
Id. 1881, 2 ^e id.	2 ^e	170 à 180
Le Puy-N.-D. et environs, 1881, 1 ^{er} id.	1 ^{er}	195 à 205
Id. 1881, 2 ^e id.	2 ^e	200 à 210
La Vienne, 1881, 1 ^{er} id.	1 ^{er}	20 à 25

ROUGES (2 hect. 30).

Souza et environs, 1881, 1 ^{er} id.	1 ^{er}	160 à 170
Id. 1881, 2 ^e id.	2 ^e	170 à 200
Champigny, 1881, 1 ^{er} id.	1 ^{er}	170 à 200
Id. 1881, 2 ^e id.	2 ^e	180 à 190
Id. 1881, 3 ^e id.	3 ^e	190 à 200
Yarrains, 1881, 1 ^{er} id.	1 ^{er}	150 à 165
Id. 1881, 2 ^e id.	2 ^e	160 à 175
Id. 1881, 3 ^e id.	3 ^e	170 à 185
Bourgueil, 1881, 1 ^{er} id.	1 ^{er}	165 à 170
Id. 1881, 2 ^e id.	2 ^e	170 à 180
Id. 1881, 3 ^e id.	3 ^e	180 à 190
Id. 1881, 4 ^e id.	4 ^e	190 à 200
Restigné, 1881, 1 ^{er} id.	1 ^{er}	160 à 165
Id. 1881, 2 ^e id.	2 ^e	170 à 180
Chinon, 1881, 1 ^{er} id.	1 ^{er}	160 à 165
Id. 1881, 2 ^e id.	2 ^e	170 à 180
Id. 1881, 3 ^e id.	3 ^e	180 à 190
Id. 1881, 4 ^e id.	4 ^e	190 à 200

BIBLIOGRAPHIE.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — *Astronomie Populaire*, 2 vol. grand in-8^e illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par CH. D'ORBIGNY, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 540 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché : 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4^e. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Pelletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 DÉCEMBRE 1882.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.	
3 %	78 90	79 10	Est	720	720	OBLIGATIONS.			Obligat. foncières 1870 3 %	428 75	432
3 % amortissable	80 30	80 30	Paris-Lyon-Méditerranée	1565	1566	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	507 50	Est	257 25	258
4 1/2 %	109 35	109 10	Midi	1165	1180	— 1865, 4 %	520	518	Midi	366 25	366
5 %	114 35	114 50	Nord	1880	1885	— 1869, 3 %	405	405	Nord	373	371 50
Obligations du Trésor	510	509	Orléans	1240	1245	— 1871, 3 %	398	398	Orléans	373	373
Obligations du Trésor nouvelles	503	503	Ouest	770	770	— 1875, 4 %	512	511	Ouest	369	368
Bons de liq. départementaux	527 50	530	Compagnie parisienne du Gaz	1552 50	1450	— 1876, 4 %	510	509	Paris-Lyon-Méditerranée	367	374
Banque de France	5387 50	5390	Canal de Suez	2215	2250	Dép. de la Seine, emprunt 1857	240 50	242	Paris-Bourbonnais	367	368
Comptoir d'escompte	1000	1000	C. gén. Transatlantique	440	435	Bons de liquid. Ville de Paris	519	517	Canal de Suez	535	535
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1300	1310				Obligation communales 1879	430 50	430			
Crédit de France	100	102 50									
Crédit mobilier	355	360									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)				Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR									
Heures	Minutes du matin	Service		Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.		
3 heures	8 minutes	matin, express-poste.		Saumur (départ)	5 50	9 10	10 35	1 2	3 15	5 5	7 45	Montreuil-Bellay (départ)	6 54	9 5	12 22	2 10	4 10	6 10	
6	45	matin (s'arrête à la Possonnière)		Chacé-Varrains	5 58	9 10	10 45	1 18	3 25	5 15	7 35	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 10	10 4	12 38	2 26	4 16	6 19	
8	56	matin, omnibus-mixte.		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 5	9 19	10 58	1 33	3 33	5 23	8 3	Chacé-Varrains	7 19	10 11	12 46	2 34	4 24	6 33	
1	25	soir		Montreuil-Bellay (arrivée)	6 18	9 34	11 8	1 50	3 48	5 39	8 18	Saumur (arrivée)	7 30	10 51	12 58	2 46	4 36	6 46	
3	32	express.																	
7	15	omnibus.																	
10	35	(s'arrête à Angers).																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR - NIORT				NIORT - SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
3 heures	26 minutes	matin, direct-mixte.		Saumur (départ)	5 50	5 5	Niort (départ)	5 29	5 40	Montreuil (départ)	7 4	2 1	8 29	Poitiers (départ)	6 9	12 55	7 10		
8	21	omnibus.		Montreuil-Bellay	6 21	5 54	Parthenay	7 10	7 20	Loudun	8 9	2 50	9 30	Neuville	6 36	1 30	7 55		
9	37	express.		Thouars	7 5	7 16	Airvaux	8 3	8 45	Arçay	8 34	3 14	9 50	Mirebeau	7 3	1 59	8 25		
12	48	soir, omnibus-mixte.		Airvaux	8 6	8 17	Thouars	9 8	9 45	Mirebeau	9 26	4 10	10 49	Arçay	7 56	2 58	9 28		
4	44			Parthenay	9	9 11	Montreuil-Bellay	9 50	10 51	Neuville	9 55	4 25	11 17	Loudun	8 42	3 17	10 6		
10	24	express-poste.		Niort (arrivée)	10 41	10 50	Saumur (arrivée)	10 21	11 21	Poitiers (arrivée)	10 31	4 56	11 51	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 31	3 56	10 48		

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
Par adjudication volontaire, A SAUMUR,
En l'étude et par le ministère de M^e MÉHOUS, notaire,
Le dimanche 14 janvier 1883, à midi.

1^o LE CLOS DU GRAND-TERRÉ-FORT, planté de vigne, situé commune de Bagneux, contenant 5 hectares environ. — Ce clos sera vendu soit en totalité, soit par parties ;

2^o UNE MAISON NEUVE, sise ville de Saumur, rue prolongée du Champ-de-Foire, près la rue de Bordeaux.

On pourra traiter avant l'adjudication. Ces immeubles appartiennent à M. Robin-Musset, propriétaire à Saumur.

S'adresser : soit à M. ROBIN-MUSSET, qui habite la maison ; soit à M. TAYEAU, expert à Bagneux ; soit à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A ARRETER UNE MAISON
Avec Jardins.
Située à Saumur, rue Notre-Dame, n^o 55.
S'adresser à M. BARILLET, même rue.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine
MAISON
Située rue Saint-Jean, n^o 38 et 40.
Composée de deux magasins, à louer ensemble ou séparément, ayant une grande façade pour l'étalage ; Actuellement occupée par M^{me} Durville, marchande de fleurs, et M^{lle} Buron, marchande de lingerie.
S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, et à M. COGNARD, sur les Ponts, rue des Capucins. (196)

A LOUER
PRÉSENTEMENT
PORTION DE MAISON
Sise à 300 mètres de la gare de Chacé-Varrains,
Avec servitudes, belles caves et jardin.
S'adresser à M. Alexandre CARRET, propriétaire à Varrains. (591)

ON DESIRE trouver un homme pour cultiver à moitié un vaste jardin. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1883,
UN LOGEMENT
Rue du Portail-Louis, 23,
Occupé actuellement par M. Baudu, marchand tailleur.
S'adresser à M. PICHARD, même maison. (690)

A VENDRE
UN JOLI PLANT
De PEUPLIERS suisses
S'adresser à M. DREANOUR-CHRYMER, propriétaire à Gaure, commune de Yarennes. (689)

A VENDRE
UN EXCELLENT
CHEVAL DE CHASSE
S'attelant très-bien.
S'adresser à M. BACOT, rue d'Alsace. (665)

A VENDRE
D'OCCASION
Un joli panier-duc et une paire de harnais.
S'adresser au bureau du journal.

BOUTIQUE DE FORGERON
A CÉDER
DE SUITE
Pour cause de décès.
S'adresser à M^{me} veuve PIAU, aux Rosiers-sur-Loire. (709)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses ; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins ; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr. ; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.
Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicer, rue d'Orléans. (450)



Saumur, imprimerie P. GODET.

Sur demande, envoi franco du Tarif-Album. — En vente chez M. BRARD, quincaillier à Saumur.

DAVEAU, DOREUR
Rue du Puits-Neuf, 11, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE
De GLACES nues, encadrées et à vitrage
POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.
Dorures de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

Demander le Tarif.

PHARMACIE-DROGUERIE
Ancienne Pharmacie PASQUIER
A. CLOSIER, Successeur,
Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,
20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

FER BRAVAIS
(GOUTTES CONCENTRÉS)
Chlorose Anémie
Pâles Couleurs
APPAUVRISSMENT DU SANG

Un prospectus détaillé accompagne chaque flacon et indique la manière d'employer ce précieux médicament.
Le flacon : 5 fr. — Le demi-flacon : 3 fr. 50
Dépôt à Saumur, dans la plupart des pharmacies.

SÉCURITÉ CONTRE LE VOL ET L'INCENDIE
Coffres-Forts Incombustibles
Système BAUCHE, breveté S. G. D. G.

Diplôme d'honneur, 30 Médailles d'Or et d'Argent aux Expositions G. et H. BAUCHE, fournisseurs du Ministère des Finances, de la Guerre, de la Marine, des Compagnies de Chemins de fer et des grandes Administrations financières.

Plus de CENT COFFRES-FORTS restés dans des incendies violents ont rendu intacts les papiers précieux, valeurs, livres de commerce, etc., qu'ils contenaient. NOMBREUX CERTIFICATS.

PRIX DE 200 A 2.000 FRANCS
Manufacture à Reims, Rue Boulard, 18 et 20
Sur demande, envoi franco du Tarif-Album. — En vente chez M. BRARD, quincaillier à Saumur.